



## CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2009-2010

RB

### Délégation luxembourgeoise auprès du Conseil Parlementaire Interrégional (CPI)

#### Procès-verbal de la réunion du 23 mars 2010

#### ORDRE DU JOUR :

1. Entrevue avec Mme la Ministre de la Culture sur les chemins culturels dans la Grande Région
2. Entrevue avec M. le Ministre du Développement durable et des Infrastructures sur les réseaux de transport dans la Grande Région
3. Analyse du document "Vision 2020"
4. Préparation de la séance plénière du 28 mai 2010 à Otzenhausen/Sarre
5. Divers

\*

Présents : M. Claude Adam, M. André Bauler, M. Alex Bodry, M. Fernand Diederich, M. Emile Eicher, M. Félix Eischen, M. Fernand Etgen, M. Claude Haagen, M. Mill Majerus, M. Laurent Mosar, M. Roger Negri, M. Marcel Oberweis

M. Claude Wiseler, Ministre du Développement durable et des infrastructures  
Mme Octavie Modert, Ministre de la Culture  
M. Guy Dockendorf, Ministère de la Culture  
M. Michel Thomas-Pennette, Directeur de l'Institut européen des itinéraires culturels

M. Claude Frieseisen, Secrétaire général de la Chambre des Députés  
Mme Rita Brors, Mme Francine Cocard, Greffe de la Chambre des Députés

\*

Présidence : M. Laurent Mosar, Président de la Délégation

\*

## **1. Entrevue avec Mme la Ministre de la Culture sur les chemins culturels dans la Grande Région**

Monsieur le Président de la Chambre des Députés fait savoir qu'il a été contacté à plusieurs reprises par le Président du Landtag Rheinland-Pfalz pour savoir quels suites le gouvernement luxembourgeois entend donner au projet « Chemin de Baudouin » élaboré par la « Projektentwicklungsgesellschaft Rheinland-Pfalz » sur l'initiative du Ministère de l'Economie, de l'Agriculture et de la Viticulture du Land de Rhénanie-Palatinat et décrit en détail dans une brochure mise à disposition des membres de la commission.

Madame la Ministre estime que le personnage de Baudouin de Luxembourg est plus connu en Allemagne qu'au Luxembourg, vu qu'il a été archevêque et prince électeur de Trèves. L'ancien archevêché s'étendait entre le Limbourg, le Rhin, la Moselle, l'actuelle Wallonie et le Luxembourg, de sorte que plusieurs entités de la Grande Région sont concernées et un projet Interreg IV-A pourrait se faire. Il se pose pourtant la question qui sera le gestionnaire du projet et qui participera au financement. Madame la Ministre fait savoir que le projet en question est également susceptible de recevoir le label « itinéraire culturel » du Conseil de l'Europe. L'institut européen des itinéraires culturels, dont le siège se trouve à Luxembourg, est compétent pour ce label et dispose d'une grande expérience en la matière.

Le Directeur de l'Institut européen des itinéraires culturels donne des précisions sur le label. Le programme a commencé en 1987 avec un chemin traversant déjà la Grande Région, à savoir le chemin de pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle. Le dernier des 25 itinéraires culturels européens porte sur le vignoble en Europe. L'institut s'est installé au Luxembourg suite à un accord politique avec le Conseil de l'Europe. L'orateur insiste sur la dimension paysagère du tourisme culturel, les chemins traversant le milieu rural. Le Moyen-âge est par ailleurs le thème d'autres chemins culturels, de sorte qu'il s'avère utile de partager cette expérience.

Le Premier Conseiller du Ministère de la Culture informe que l'association sans but lucratif « Espace culturel 2007 », structure de suivi de la coopération culturelle dans la Grande Région entamée à l'occasion du projet « Capitale européenne de la Culture 2007 », a été saisie du projet « Chemin de Baudouin » il y a six mois par la Rhénanie-Palatinat. Il souligne que l'expérience du Conseil de l'Europe peut apporter une aide précieuse dans la méthodologie et la préparation du dossier.

Il peut être retenu de la discussion que Madame la Ministre de la Culture n'est pas informée sur un cofinancement du projet par le Luxembourg. Elle est pourtant prête à discuter sur ce sujet au sein du gouvernement luxembourgeois si la Chambre des Députés le désire respectivement lors des prochaines rencontres avec ses homologues de la Grande Région. Le sujet pourra aussi être abordé au prochain Sommet de la Grande Région. Dans une première étape, Madame la Ministre adressera un courrier à son homologue de Rhénanie-Palatinat.

Plusieurs membres de la délégation s'expriment sur le contenu du projet. Il est suggéré que les acteurs locaux soient impliqués. Quant au volet éducatif, il sera à examiner ce que pourra être transmis concrètement aux élèves. Les fêtes et marchés placés sous le signe du Moyen-âge font déjà abondance au Luxembourg.

## **2. Entrevue avec M. le Ministre du Développement durable et des Infrastructures sur les réseaux de transport dans la Grande Région**

Monsieur le Président explique que le sujet de la mobilité sera une des priorités de la présidence sarroise du CPI et que la délégation luxembourgeoise a décidé de mettre l'accent sur les transports publics et plus particulièrement sur les réseaux de chemin de fer dans la Grande Région.

Monsieur le Ministre fait observer qu'il faut distinguer entre le transport ferroviaire international (lignes TGV et réseaux de fret) d'un côté et le transport transfrontalier à caractère régional, de l'autre. Pour cet aspect, des forums de discussion existent avec la France et la Belgique, la situation s'avère plus compliquée en ce qui concerne la communication avec l'Allemagne. Le Luxembourg a beaucoup investi dans son réseau ferroviaire. La mise à double voie du tronçon entre Igel et Trèves pourrait augmenter les capacités pour le transport de voyageurs et de fret. Le projet a été abandonné par l'Allemagne suite à un nouveau calcul des coûts (« Kostennachrechnung »). Suite à une entrevue entre le Premier ministre luxembourgeois et la chancelière allemande, les deux ministres compétents ont eu la mission de revoir le dossier. Une première entrevue technique aura lieu en avril. L'ancien gouvernement luxembourgeois avait par ailleurs fait une offre financière qui s'est heurtée au fait qu'elle comprenait une clause sur la circulation des trains. L'Allemagne avait insisté au fait que la gestion de l'infrastructure ferroviaire et la gestion de la circulation sont séparées.

En ce qui concerne la liaison Luxembourg-Gouvy-Liège (« Nordstreck »), Monsieur le Ministre informe que des travaux sont prévus pour améliorer l'infrastructure. Les horaires seront adaptés aux horaires des TGV reliant Liège et Cologne. Une mise à double voie de cette ligne est pourtant exclue. Il est un fait que Liège est en concurrence avec le secteur logistique luxembourgeois et dispose d'une importante composante Ouest-Est (reliant Bruxelles respectivement Amsterdam et Cologne).

Un membre de la délégation s'enquiert sur la possibilité d'activer la ligne Luxembourg-Wasserbillig-Kreuz Konz–Merzig-Sarrebruck pour le transport de voyageurs. Il s'avère en réponse que cette possibilité est en train d'être analysée par les CFL. En tenant compte du fait qu'un train régional doit s'arrêter à un certain nombre de gares, le temps du parcours serait de 90 minutes environ, tandis que l'autobus direct entre Luxembourg et Sarrebruck prend actuellement 75 minutes. La gestion de la ligne se trouve pour la plus grande partie sur le territoire allemand.

D'autres sujets abordés par les membres de la délégation sont une liaison éventuelle Luxembourg-Thionville-Sarrebruck-Trèves-Luxembourg, le mauvais état du matériel roulant belge utilisé entre Liège et Luxembourg et la nécessité de créer un ticket valable dans différentes entités de la Grande Région. Un membre de la délégation met en garde devant une mise à l'écart du Luxembourg par des liaisons entre Amsterdam, Liège et Cologne dans le Nord, et Coblenze-Trèves-Metz dans l'Est, surtout en ce qui concerne le fret. Le Luxembourg ne figure par ailleurs plus dans le dossier de candidature du Benelux pour le championnat du monde de football en 2018. Pour améliorer le transport sur les lignes sinueuses en Wallonie, la technique « Pendolino » serait à prendre en compte. Un autre membre de la délégation propose d'élaborer un « masterplan » qui fixe les priorités dans le domaine du transport public (train et autobus).

Monsieur le Ministre répond aux interventions des membres de la délégation qu'il est bien conscient des dangers de la concurrence dans le secteur du fret. C'est justement pour cette raison que le gouvernement luxembourgeois a donné priorité aux investissements dans l'infrastructure à Bettembourg, dans la ligne Pétange-Luxembourg et la ligne Luxembourg-Bettembourg. Le système électronique de tickets « e-go » devra être connecté aux systèmes belge, allemand et français, de sorte que l'appel au marché public a été retardé d'un an. L'augmentation des lignes d'autobus entre le Luxembourg et l'Allemagne se heurte au financement, mais un dialogue avec les autorités allemandes est en cours.

En ce qui concerne les infrastructures routières, Monsieur le Ministre rappelle que le Luxembourg a participé au financement de la liaison de Micheville et a fait certains efforts concernant le réseau belge. Il est en discussion de créer des parkings « P+R » sur le territoire français. Monsieur le Ministre propose de transmettre aux députés un dossier énumérant les efforts et les projets du département ministériel des Transports aux trois frontières.

Un membre de la délégation propose d'augmenter les parkings « P+R » et d'en profiter pour créer des endroits de stationnement couverts par des toits servant de support pour des éléments photovoltaïques.

**3. Analyse du document "Vision 2020"**

Ce point n'a pas été abordé.

**4. Préparation de la séance plénière du 28 mai 2010 à Otzenhausen/Sarre**

Ce point n'a pas été abordé.

**5. Divers**

Ce point n'a pas été abordé.

Luxembourg, le 22 avril 2010

La secrétaire,  
Rita Brors

Le Président,  
Laurent Mosar